



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 348 Cotonou
Tél.: +229 21 30 06 81
Fax : +229 21 30 57 95
www.enseignementsuperieur.gouv.bj

N° 578^c /MESRS/DGES/DEPES/SA

Cotonou, 16 août 2021

COMMUNIQUE

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique communique :

Il est porté à la connaissance du public que les filières de formation autorisées pour ouverture dans les Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (EPES) sont celles qui figurent dans le guide d'orientation des bacheliers au titre de l'année académique 2021-2022. Ce guide est accessible à l'adresse <https://enseignementsuperieur.gouv.bj>.

En conséquence, les nouveaux bacheliers sont invités à en prendre connaissance en vue d'un choix conséquent de filière de formation.

Pour la MESRS et par délégation,
Le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur,



Issaka
Issaka YOUSSAO ABDOU KARIM

Ampliation
MESRS : ATCR